



PROGRAMME ÉDUCATIF

ADAPTÉ AU PROGRAMME « ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE », JUIN 2019

Adopté par le CA
2019-08-28

Table des matières

1.	<i>Présentation du CPE</i>	4
2.	<i>La mission</i>	4
2.1.	Assurer le bien-être la santé la sécurité de l'enfant qui est accueilli.....	4
2.2.	Offrir un milieu de vie propre à accompagner les enfants dans leur développement global.....	4
2.3.	Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global de jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale.....	4
3.	<i>Les objectifs du programme éducatif</i>	5
4.	<i>Les fondements du programme éducatif</i>	5
4.1.	L'humanisme	5
4.2.	L'approche écologique	5
4.3.	La théorie de l'attachement	5
4.4.	L'apprentissage actif et accompagné	5
4.5.	L'intervention démocratique en soutien à la sécurité affective de l'enfant et à son apprentissage	6
5.	<i>Les dimensions de la qualité éducative</i>	6
5.1.	La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants	6
5.2.	La qualité des expériences vécues par les enfants	7
5.3.	La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel	8
5.4.	La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents	8
6.	<i>Le processus de l'intervention éducative</i>	9
6.1.	L'observation.....	9
6.2.	La planification et l'organisation de l'action éducative	10
6.3.	L'action éducative.....	10
6.4.	La réflexion-rétroaction	10
7.	<i>Dossier éducatif de l'enfant</i>	10
8.	<i>Les principes de base</i>	11
8.1.	Le partenariat entre le CPE et les parents	11
8.2.	Chaque enfant est unique	11
8.3.	L'enfant et l'acteur principal de son développement.....	11
8.4.	L'enfant apprend par le jeu	11
8.5.	Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.....	12
9.	<i>Les domaines de développement</i>	12
9.1.	Domaine physique et moteur	12
9.2.	Domaine cognitif	13
9.3.	Domaine langagier.....	14

9.4.	Domaine social et affectif.....	15
10.	<i>Les valeurs</i>	16
10.1.	Le respect de soi, des autres et de l'environnement.....	16
10.2.	La collaboration	16
10.3.	Le partage	16
10.4.	L'égalité entre les personnes et la valorisation de la diversité	17
10.5.	La résolution pacifique des conflits.....	17
11.	<i>L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité</i>	17
11.1.	Les moyens.....	17
11.2.	Les activités.....	17
11.3.	Accueil des parents.....	17
11.4.	Participation du CPE dans la communauté.....	18
12.	<i>Les saines habitudes de vie</i>	18
12.1.	Manger sainement.....	18
12.2.	Les repas	18
12.3.	Bouger	19
12.4.	Des dents saines	19
12.5.	Prévention et hygiène.....	19
13.	<i>L'horaire-type d'une journée</i>	20
13.1.	... à l'installation des Belles-Rivières - dyades.....	20
13.2.	... à l'installation des Belles-Rivières - Pouponnière.....	20
13.3.	... à l'installation au Petit Poucet	20
14.	<i>Le fonctionnement général</i>	21
14.1.	Le déroulement de l'accueil à l'installation des Belles-Rivières.....	21
14.2.	Le déroulement de l'accueil à l'installation au Petit Poucet	21
14.3.	Les changements de couches	22
14.4.	L'habillement	22
14.5.	Les jeux extérieurs	22
14.6.	Détente ou sieste.....	22
15.	<i>Les partenaires</i>	22
16.	<i>Les ressources physiques du milieu</i>	23
17.	<i>Les ressources physiques du Centre</i>	23

1. Présentation du CPE

Le centre de la petite enfance des Belles-Rivières est une corporation sans but lucratif selon la partie III de la *Loi sur les compagnies* (L.R.Q., c. C-38), subventionnée par le Ministère de la Famille. La corporation est administrée par un conseil d'administration composé de six (6) membres utilisateurs du service, de deux (2) employés et d'une (1) personne issue du milieu des affaires ou du milieu institutionnel, social, éducatif ou communautaire. Il offre des activités éducatives dans deux (2) installations : au Petit Poucet et des Belles-Rivières (Voir les Règlements généraux de la corporation.)

La corporation détient un permis du Ministère de la Famille de 85 places, dont 32 places pour recevoir des enfants de 18 mois à moins de 5 ans à l'installation au Petit Poucet, où l'organisation des groupes est basée sur la constitution de groupes homogènes (par groupes d'âge), et de 53 places (5 places pour les poupons de moins de 18 mois et 48 places pour les enfants de 18 mois et plus) à l'installation des Belles-Rivières, où l'organisation des groupes est basée sur la constitution de groupes multiâges (par groupes stables).

2. La mission

Dans l'optique du présent programme éducatif, le CPE se donne trois missions éducatives afin que chaque enfant trouve auprès de notre organisation un environnement accueillant, chaleureux, positif, respectueux, attrayant et stimulant dans lesquels il peut s'épanouir et découvrir le monde qui l'entoure.

2.1. Assurer le bien-être, la santé et la sécurité de l'enfant qui est accueilli

Le personnel éducateur reconnaît l'enfant comme un être unique avec sa personnalité, sa culture, ses antécédents familiaux, son rythme de développement et ses propres modes de pensée et d'agir. Il s'appuie sur leur capacité à apprendre et à se développer, quelques soient leurs défis ou leurs difficultés, qu'il considère comme des occasions d'apprentissage et de développement

Le CPE veille également à la santé et à la sécurité en respectant les normes de sécurité et de qualité auxquelles il est soumis. Le personnel se préoccupe autant de la santé psychologique que de la santé physique en offrant un environnement favorable aux saines habitudes de vie.

2.2. Offrir un milieu de vie propre à accompagner les enfants dans leur développement global

Le développement global fait référence à la façon dont l'enfant se développe dans tous les domaines simultanément (physique et moteur, social et affectif, cognitif et langagier). Tous ces domaines s'influencent entre eux. Dans une perspective de développement global et intégral, en permettant à l'enfant d'interagir, d'explorer, de découvrir et d'acquérir des connaissances, on privilégie tous les aspects du développement global. Par exemple, l'habilité à parler du jeune enfant, qui relève du domaine langagier, facilite les relations avec les autres (domaine social et affectif).

2.3. Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global de jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale.

Le personnel éducateur est un acteur de premier plan pour détecter l'apparition de difficultés liées au développement global et pour favoriser l'inclusion sociale des enfants présentant des besoins particuliers, en les intégrant dans le quotidien du CPE. Nous favorisons l'égalité des chances entre les enfants, qu'ils soient issus de milieux différents, qu'ils aient ou non des besoins particuliers et quel que soit leur milieu religieux.

3. Les objectifs du programme éducatif

En se dotant de programme éducatif, le CPE des Belles-Rivière veut:

- a) favoriser la qualité éducative ;
- b) favoriser la cohérence entre les approches éducatives mises en œuvre dans ses deux installations ;
- c) s'assurer de la continuité des interventions éducatives effectuées auprès des enfants et de leur famille.

Ce programme éducatif sert de cadre de référence, d'outil de formation, d'intervention et de gestion. Il assure une continuité éducative entre les divers programmes offerts aux enfants (préscolaire, primaire et périnatalité).

4. Les fondements du programme éducatif

Le programme éducatif du ministère de la famille « accueillir la petite enfance » repose sur cinq fondements théoriques qui sont largement reconnus et qui s'avèrent riches pour guider nos interventions.

4.1. L'humanisme

L'humanisme considère l'enfant comme une personne à part entière qui naît avec une curiosité et un désir d'apprendre. Pour agir dans une perspective humaniste, l'éducatrice soutient et encourage l'enfant, fait confiance au fait que chaque enfant développe son plein potentiel, porte un regard positif, offre des expériences d'apprentissage variées, offre des défis à la hauteur de chaque enfant.

4.2. L'approche écologique

Le développement de l'enfant est influencé à la fois par ses caractéristiques individuelles et par son environnement (réseau familial, service éducatif, voisinage, communauté, etc.). Donc, il est important de miser sur la qualité de nos services pour contribuer à son sentiment de sécurité et pour favoriser son développement global et harmonieux.

4.3. La théorie de l'attachement

« L'attachement est un lien affectif durable qui résulte d'interactions régulières et fréquentes entre l'enfant et les adultes qui en prennent soin le plus souvent » (PÉAPE, 2019, p.16). Offrir des relations stables et chaleureuses, décoder et répondre aux besoins de l'enfant dans un délai raisonnable, être sensible au rythme de développement de chacun sont des attitudes attendues du personnel éducateur.

4.4. L'apprentissage actif et accompagné

« L'apprentissage actif est un processus par lequel l'enfant, en agissant directement sur les objets et en interagissant avec les personnes, les idées et les événements, construit une nouvelle compréhension de son univers » (PÉAPE, 2019, p.20). L'apprentissage accompagné, « tout en laissant beaucoup d'espace aux choix, aux décisions et aux goûts des enfants, mise sur l'étayage, soit la présence active de l'adulte pour soutenir les apprentissages qu'ils sont prêts à réaliser, parfois avec un peu d'aide » (PÉAPE, 2019, p.20). Voici quelques pratiques de notre milieu qui soutiennent l'apprentissage actif et accompagné : l'observation, bonne connaissance du développement de l'enfant, offre de matériel diversifié et adapté à chaque groupe d'âge, attendre le bon moment avant d'intervenir (ne pas aller trop vite), offrir des choix, offrir un déroulement de journée prévisible mais souple, être un modèle positif.

4.5. L'intervention démocratique en soutien à la sécurité affective de l'enfant et à son apprentissage

Le partage du pouvoir, offrir des choix, soutenir les enfants dans leurs difficultés, permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et oppositions, permettre aux enfants d'expérimenter leurs propres solutions, cadre clair et constant.

5. Les dimensions de la qualité éducative

Ces dimensions guident la planification et l'organisation des activités éducatives. Pour chacune des dimensions et de leurs composantes, nous indiquons des comportements observables qui démontrent leur présence dans les gestes du personnel éducateur.

5.1. La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants

Cette composante est la plus déterminante dans le développement de l'enfant, car elle a une incidence considérable sur la sécurité affective, sur le sentiment d'appartenance au groupe ainsi que sur la motivation et l'engagement dans l'apprentissage de l'enfant (PÉAPE, 2019, page 30). À la pouponnière, nous nous concentrons sur une transition progressive entre la maison et le CPE pour créer des liens de confiance avec les poupons et les parents.

a) Le soutien affectif

- Créer un climat positif.
- Créer des relations respectueuses.
- Avoir une attitude enjouée et enthousiaste.
- Établir des communications positives.
- Accorder une priorité aux soins de base (hygiène, sentiment de sécurité, etc.)
- Être chaleureuse.
- Affection verbale et non verbale.
- Être sensible aux émotions.
- Offrir du réconfort et assistance.
- Prendre en considération le point de vue de l'enfant.
- Consulter les enfants.

b) L'organisation de la vie en collectivité

- Soutenir l'enfant dans l'adoption de comportement approprié et la résolution de conflit.
- Mettre en place des règles de vie.
- Formuler des consignes adaptées à chacun.
- Suivre le rythme de chaque poupon (dodo, repas, changement de couche, jeu, etc.)
- Planifier chaque moment de la journée afin de la rendre riche en apprentissage.
- Offrir des repères de temps.
- Réduire les tâches d'organisation en présence des enfants.

c) Le soutien à l'apprentissage

- Observer pour connaître chaque enfant.
- Offrir du matériel varié, accessible et polyvalent.

- Observer le poupon, verbaliser ce qu'il fait et lui apporter des défis supplémentaires.
- Laisser le temps au poupon pour explorer avec tous ses sens.
- Aider à complexifier son jeu et proposer des défis appropriés.
- Dialoguer avec les enfants en décrivant leurs stratégies.
- Écouter.
- Aider à mettre en œuvre leurs idées.
- Encourager la participation, la collaboration, et l'autonomie.
- Éveiller l'intérêt de l'enfant pour la lecture, l'écriture, et les mathématiques en utilisant le jeu et les moments de tous les jours.

5.2. La qualité des expériences vécues par les enfants

La qualité des expériences vécues par les enfants au CPE se manifeste par un déroulement de la journée adapté au groupe et par la variation et la richesse des expériences qu'ils sont appelés à vivre. (PÉAPE,2019,p.33)

a) Un horaire adapté au rythme des enfants

- Ajuster avec souplesse le déroulement de la journée au rythme des enfants et des poupons (changement de local, période de jeux intérieure et extérieure, aménagement des horaires, repas, repos, etc.).
- Limiter les temps d'attente.
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages lorsqu'ils jouent dans la cour.
- Planifier des expériences vécues par les poupons en tenant compte de leurs rituels et des routines qui se déroulent selon leur propre rythme.
- Accorder du temps pour jouer, manger, dormir, explorer, bouger, chercher des solutions.

b) Le jeu amorcé par les enfants ou jeux libres

- Les enfants sont les maîtres d'oeuvre et s'engagent dans leurs jeux.
- Les jeux amorcés par les enfants favorisent la curiosité, l'autonomie, la socialisation, la capacité à résoudre des problèmes.

c) Les activités proposées par l'adulte

- Planifier à partir de ses observations.
- Offrir des choix et peut-être réaliser de différentes façons.
- L'enfant choisit ou non d'y participer (activité projet, lecture interactive, chanson, comptines, ateliers, ranger les jouets, routine d'hygiène).

d) Des routines et les transitions

- Soins personnels et d'hygiène, repas, collation, sieste, rangement, arrivée, départ, habillage, sont des occasions d'avoir des contacts privilégiés avec l'enfant. Pour les poupons, ces moments de routine et de transition visent à les initier et à les stimuler vers une autonomie dans leur alimentation, leur motricité et leur développement global.
- Utiliser ces moments de vie pour soutenir le développement global (règles de vie, demander, attendre son tour, utiliser les « merci, SVP »).
- Planifier et organiser ces périodes en les accompagnant et en les agrémentant.

5.3. La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel

a) Un espace de vie confortable et chaleureux

- Avoir une bonne aération des locaux.
- Avoir une température ambiante adéquate.
- Avoir un niveau de bruit contrôlé.
- Ne pas surcharger les murs.
- Avoir un coin intime, moelleux, et douillet.
- Organiser les lieux et le matériel à la disposition des enfants à l'extérieur qui leur permettra de réaliser des apprentissages dans chaque domaine de leur développement.
- Pour les poupons, offrir des aires de jeux doux et des aires de jeux moteurs.

b) Des lieux et du matériel sains et sécuritaires

- Offrir un environnement et du matériel fonctionnel et en bon état.
- Aménager les lieux et le matériel pour favoriser les initiatives et l'autonomie de l'enfant.
- Limiter les interdits et permettre de prendre des risques calculés.
- Collaborer avec des professionnels pour offrir aux enfants à besoins particuliers un environnement adapté et stimulant.

c) Variété, polyvalence et accessibilité

- Offrir différents coins où aires de jeux (pour les enfants : jeux symboliques, jeux de construction, coin arts, jeux de table ; pour les poupons : jeux, doux, jeux moteurs, matériel varié)
- Regrouper les coins les plus calmes et les coins plus actifs.
- Multiplier les occasions de complexifier le jeu en permettant de déplacer du matériel d'un coin à l'autre.
- S'assurer d'avoir à la disposition des enfants du matériel diversifié et suffisant, qui reflète les diversités culturelle et familiale et qui réponde aussi aux besoins particuliers.
- S'assurer d'offrir du matériel de jeu qui soutient les quatre domaines de développement.
- S'assurer de renouveler le matériel.

d) Un espace de travail adapté aux besoins de l'éducatrice

- Avoir accès à une chaise et à un évier à sa hauteur.
- Avoir un espace de rangement pour ses effets personnels.
- Avoir un espace de rangement pour les objets lourds.
- Fournir une chaise berçante si demandé.
- Fournir un endroit pour écrire confortablement.

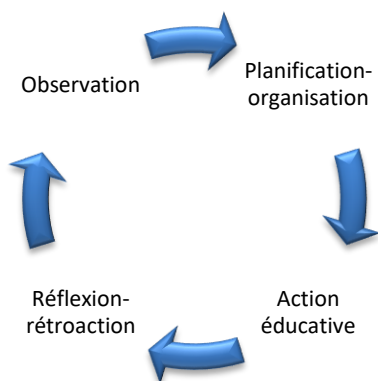
5.4. La qualité de l'interaction entre le personnel éducatrice et les parents

- Reconnaître le parent comme le premier éducateur de son enfant.
- Offrir et utiliser une variété de moyens de communication tel que le journal de bord, le cahier de communication, les courriels, le tableau d'activités, les photos sur la télévision de l'entrée, les rencontres etc.
- Partager le pouvoir et la prise de décision.

- Établir une confiance mutuelle qui se construit petit à petit, par une intégration progressive à la pouponnière.
- Être ouvert et respecter les réalités familiales.
- Accueillir le parent au quotidien.
- Offrir des occasions de participer à des rencontres, des événements, des sorties ou des comités (exemples : rencontre de début d'année et de fin d'année, assemblée générale, épiluchette de blé d'inde, déjeuner de Noël, fête des finissants, conférences, etc.).

6. Le processus de l'intervention éducative

Le personnel éducateur du CPE utilise le processus de l'intervention éducative afin de planifier et réaliser leurs actions éducatives à partir de leurs observations, pour ensuite les évaluer et les ajuster. Cela permet d'accompagner chaque enfant dans son développement global. Ce processus comporte quatre étapes : planifier son observation (quand, qui, comment, la fréquence, quels outils j'utilise), observer et noter ce que l'on voit, analyser et interpréter nos observations et, enfin, mettre en place une stratégie à la suite de nos observations.



6.1. L'observation

- C'est d'aller plus loin que de regarder.
- Permet de s'assurer que l'aménagement et le matériel sont adaptés, adéquats et sécuritaires.
- Doit se faire de façon continue et planifiée à différents moments de la journée.
- Permet de connaître les goûts, les besoins, les capacités et le développement de chaque enfant.
- Permet d'orienter les actions éducatives de l'éducatrice, d'alimenter les discussions avec les parents et de détecter des difficultés.
- Les outils d'observation disponibles sont : grille d'analyse fonctionnelle, grille de fréquence, grille de durée, carnet de bord, carnet de notes, etc.

6.2. La planification et l'organisation de l'action éducative

Se servir de l'analyse des observations pour tenir compte des goûts des enfants, de leur curiosité naturelle, de leur niveau de développement.

Se donner des intentions éducatives pour accompagner les enfants selon leurs besoins spécifiques.

Aménager les lieux et les expériences qui seront vécues par les enfants.

Au quotidien, se réajuster, tirer partie des imprévus qui surviennent et saisir les occasions d'apprentissage qui peuvent se présenter.

6.3. L'action éducative

L'action éducative englobe toutes les actions que l'éducatrice fait dans la journée, soit :

- mettre en œuvre les choix faits aux étapes de la planification et de l'organisation afin de soutenir les apprentissages ;
- mettre en place des interactions avec le groupe, les enfants et les parents ;
- mettre à la disposition des enfants du nouveau matériel ;
- apporter des changements à l'aménagement des lieux.

6.4. La réflexion-rétroaction

- Permet de faire le point sur les actions éducatives mise en place.
- Permet de vérifier la justesse des observations réalisées ainsi que la pertinence de la planification et de l'organisation.
- Vise à évaluer ses pratiques afin de conserver les actions éducatives qui fonctionnent et d'écarter ou d'ajuster celles qui ne fonctionnent pas.

7. Dossier éducatif de l'enfant

Le processus de l'intervention éducative permet de recueillir des données d'observation, d'analyse, et d'interprétation des interventions mises en place afin d'effectuer un suivi.

« Ces informations pourront notamment servir à compléter le dossier éducatif de l'enfant tel que prescrit dans la LSGEE. Rappelons-nous que le dossier éducatif de l'enfant est un outil de communication qui a pour objectif de permettre aux parents de suivre le développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses dont celle vers l'école » (PÉAPE, 2019, p.60).

Ce dossier éducatif sera présenté à chaque parent deux fois par année, soit en novembre et en mai.

8. Les principes de base

Les cinq principes de base découlent des cinq fondements théoriques. Ils sont mis en œuvre au regard des dimensions de la qualité éducative et à l'aide du processus de l'intervention éducative.

8.1. Le partenariat entre le CPE et les parents

Le partenariat entre le CPE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant. Il sert de base aux autres principes. Les relations reposent sur les responsabilités, les prises de décision partagées, la confiance mutuelle et le respect. Il revient donc à l'éducatrice de mettre en place les conditions de base pour établir cette relation de confiance tout en respectant les limites de son rôle. Les administrateurs participent à cette mise en place par leurs décisions, leur attitude d'accueil et d'ouverture et par la valorisation des éducatrices.

8.2. Chaque enfant est unique

Appliquer ce principe, c'est chercher à comprendre la réalité de chaque enfant en respectant ses différences et ses particularités individuelles et familiales. C'est aussi respecter son rythme de développement et faire preuve d'un intérêt pour sa personne, son milieu de vie et ses goûts.

Pour réussir à appliquer ce principe, l'éducatrice doit planifier l'accompagnement des enfants à partir de l'analyse de ses observations de chacun d'eux. Ce principe guide la production du dossier éducatif de l'enfant.

8.3. L'enfant est l'acteur principal de son développement

L'enfant apprend dans l'action et par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute. Sa pensée se structure à partir de ce qu'il ressent, voit, entend, touche, sent et goûte. L'éducatrice doit offrir un contexte favorable à l'apprentissage actif afin que l'enfant amorce des jeux à partir de ses champs d'intérêt, en choisissant son matériel et l'utilisation qu'il souhaite en faire. Elle doit rester attentive afin de saisir les occasions d'apprentissage pour les prolonger ou les complexifier.

8.4. L'enfant apprend par le jeu

« Au cours de l'enfance, le jeu et l'apprentissage sont intimement liés: le jeu permet à l'enfant d'apprendre et exige des efforts de sa part. Bien que très sérieux pour elle ou lui, le jeu se réalise dans un climat enjoué dans lequel la spontanéité, le plaisir, le rire, les taquineries, l'espièglerie et la créativité sont encouragés. Le jeu est une activité physique, mentale ou sociale, basée sur le plaisir, pratiquée par les enfants de manière gratuite, volontaire, spontanée et libre » (PÉAPE, juin 2019, p.81).

Dans le jeu de l'enfant, le développement global est sollicité, chaque domaine contribue à mener à bien ses activités. Ces domaines sont : physique et moteur, social et affectif, langagier et cognitif (voir section 9).

Les formes de jeux que nous retenons sont :

- les jeux d'exercice : consistent à répéter plusieurs fois un geste ou une activité ;
- les jeux symboliques : consistent à faire semblant d'exécuter une action de sa vie, cela permet à l'enfant d'entrer en relation avec les autres ;
- les jeux de construction : consistent à assembler des objets, des matériaux, etc.
- les jeux de règles : se jouent en groupe d'au moins deux personnes.

L'accompagnement du jeu demande une observation soutenue pour pouvoir l'enrichir en procurant à l'enfant de nouveaux éléments, de nouveaux matériels, de nouveaux mots de vocabulaire. L'éducatrice doit être présente et disponible, sans briser l'élan de l'enfant.

8.5. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré qui fait appel à la découverte, à l'expérimentation et qui sollicite plusieurs domaines de développement, chacun d'eux intervient toutefois à des degrés divers selon les apprentissages de l'enfant et les activités auxquelles il s'adonne.

9. Les domaines de développement

Voici un tableau résumant les composantes de chacun des domaines de développement.

domaine physique et moteur	domaine cognitif	domaine langagier	domaine social et affectif
<ul style="list-style-type: none"> • santé et sécurité • alimentation • sommeil • hygiène • développement sensoriel • schéma corporel • motricité globale • motricité fine 	<ul style="list-style-type: none"> • attention • mémoire • fonction symbolique • catégories et concepts • raisonnement • éveil aux mathématiques • éveil aux sciences 	<ul style="list-style-type: none"> • langage prélinguistique • langage oral • éveil à la lecture et à l'écriture • développement graphique 	<ul style="list-style-type: none"> • attachement • tempérament • concept de soi • identité • compétences émotionnelles • compétences sociales

9.1. Domaine physique et moteur

Ce domaine porte sur les besoins physiologiques (alimentation, sommeil et hygiène), physiques, sensoriels et moteurs de l'enfant. Le personnel amène donc l'enfant à prendre conscience de son corps dans l'espace physique, à prendre conscience de son schéma corporel, à développer sa motricité fine et globale, à prendre conscience du bien-être physique, à reconnaître et à développer ses cinq sens.

Pour permettre à l'enfant de développer cette dimension, voici des moyens utilisés ainsi que des exemples d'activités.

- Déposer des jouets plus loin du poupon pour qu'il puisse s'y rendre tranquillement, faire des jeux de cache-cache, etc.
- Offrir des activités intérieures et extérieures permettant de courir, de grimper, de se hisser, de se tenir en équilibre, de pousser, de tirer, de manipuler, de construire, de participer à des jeux coopératifs ou à des jeux de ballon, tout cela à des intensités variées.
- Offrir des activités d'écriture, de dessin, de bricolage, de manipulation de petits objets, d'enfilage.

- Offrir des activités de manipulation d'aliments (cuisiner, goûter).
- Laisser les poupons manger avec leurs mains ou expérimenter la cuillère.
- Initier les poupons et les enfants à des aliments nouveaux.
- Servir les repas dans un contexte chaleureux, réconfortant, respectueux et lui permettre de manger lentement, à son rythme.
- Offrir du matériel approprié au jeu actif et offrir suffisamment d'espace (exemple : terrain de soccer, gymnase, etc.).
- Favoriser l'écoute des sons et de la musique (rythmique, loto sonore, statut, comptines, chansons).
- Établir des règles d'hygiène (lavage des mains, brossage des dents).
- Alternner les périodes de jeu et de détente.
- Observer les signes d'endormissement des poupons pour déterminer le moment propice à faire la sieste.
- Utiliser les périodes de transition pour faire bouger les enfants, pour dynamiser les déplacements.

9.2. Domaine cognitif

« Le développement cognitif concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure » (PÉAPE, 2019, p. 118). Pour permettre à l'enfant de développer cette dimension, voici des moyens utilisés ainsi que des exemples d'activités.

- Valoriser l'effort (habillement, etc.).
- Susciter la curiosité.
- Encourager les initiatives.
- Fournir du matériel à manipuler, à transformer, à classier, etc.

❖ Les composantes du développement cognitif

L'attention :

L'attention est la capacité de se concentrer sur une personne, un objet ou une activité pendant une période de temps. Plus il y a de distractions visuelles et auditives, plus la capacité de concentration diminue. Donc, dans notre milieu, nous limitons le bruit ambiant et nous évitons de surcharger l'espace de vie et les murs. À la pouponnière, nous proposons régulièrement des nouveaux objets de différentes formes ou couleurs, afin que le poupon puisse explorer avec attention.

La mémoire :

La mémoire joue un rôle fondamental dans le fonctionnement cognitif. Dans notre milieu, on favorise les conversations avec les enfants et les retours sur leurs expériences vécues au CPE et à la maison, permettant de nommer les événements et de contribuer à les garder en mémoire (exemples : causerie du matin, retour sur le jeu de l'enfant, sur une activité, DVD des finissants, etc.). À la pouponnière comme dans les groupes, on chante des comptines pour prévoir l'arrivée du repas, du rangement, du dodo, etc.

La fonction symbolique :

La fonction symbolique permet de se représenter mentalement un objet, une personne ou une situation en son absence, à partir de symboles (mots, images, pictogrammes, dessins, chiffres, etc.). Le langage a un rôle essentiel dans le développement cognitif car il permet de nommer et d'organiser sa pensée.

Les concepts, les catégories et la généralisation:

Les concepts sont des représentations abstraites d'un objet basées sur des similarités (banane et pomme sont des fruits). Les catégories sont des regroupements, de la classification, du tri et de la sériation (offrir du matériel à classier, à sérier, à trier, période de rangement avec des bacs identifiés avec des pictogrammes, etc.). La généralisation permet de trouver les mêmes fonctions pour différents objets

(pelle et cuillère, grosse ou petite, servent toutes à pelleter du sable). À la pouponnière, nous mettons à la disposition des poupons un tableau aimanté où différents objets sont placés, ce qui permet de leur proposer des quêtes (moyens de transports, fruits, etc.)

Le raisonnement :

Le raisonnement, c'est tirer des conclusions à partir d'expériences et de résolution de problèmes. Nous invitons l'enfant à expliquer son raisonnement, à reformuler sa réponse, à poser des questions qui font appel à ses connaissances antérieures, à demander de l'aide pour résoudre un problème, etc. À la pouponnière, l'éducatrice énonce à voix haute les différentes actions (nous allons jouer, la cuisinière va apporter le dîner, etc.).

L'éveil aux mathématiques (numératie) :

La numératie touche les nombres, la notion de quantité (un peu, beaucoup, pas trop), l'ordre (jeu de société), les formes géométriques et la mesure (galon à mesurer, règles), l'organisation spatiale (dessus, dessous, haut, bas). Ceci permet à l'enfant de s'orienter, de trouver le sens du manteau à enfiler, de comprendre les consignes liées à l'espace et les repères dans le temps (avant, après, hier, bientôt). Le calendrier, l'horaire imagé de la journée, les routines sont des moyens pour aider l'enfant à ordonner les événements.

L'éveil aux sciences :

« L'éveil aux sciences est une initiation à la démarche scientifique visant à accompagner l'enfant dans la recherche de réponses à ses questions » (PÉAPE, juin 2019, p. 131). L'attitude de l'adulte est le facteur le plus déterminant dans ce domaine. Ne pas connaître toutes les réponses aux questions, mais avoir de la curiosité et la transmettre à l'enfant suscitera chez lui le désir de chercher et de trouver des réponses.

9.3. Domaine langagier

« L'enfant doit percevoir les sons entendus, dégager le sens du mot formé par les sons à partir du contexte, produire ces mêmes sons et emmagasiner toutes ces informations dans sa mémoire pour apprendre à parler » (PÉAPE, juin 2019, p. 136). Le personnel parle avec les enfants, les aide à exprimer leurs besoins, leurs émotions, à poser des questions, à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire.

- Le langage prélinguistique : distinction des sons, production de sons (cris, pleurs, rires, gazouillis), imitation des sons, communication gestuelle (lever les bras, se faire prendre, pointer, faire bye-bye, etc.).
- Le langage oral : Proto-mots, premiers mots (juxtaposition des sons, désigner un objet, l'éducatrice offre un modèle langagier en employant le mot juste, etc.) et les phrases.
- L'éveil à la lecture et à l'écriture (littératie) : les fonctions de l'écrit (l'utilité et le divertissement), mettre le nom des enfants au casier, des étiquettes pour organiser le rangement, offrir des livres variés, offrir une aire d'écriture avec table, chaises, tableau, papier, crayons sont tous des moyens pour éveiller les enfants à l'écriture et à la lecture. Le principe alphabétique consiste à saisir le lien entre les sons, les lettres et les mots ; l'écriture spontanée, à tracer des lignes qui évoquent l'écriture (le dessin, la peinture et le modelage), à développer des habiletés de base qui lui permettront d'apprendre à écrire avec facilité.
- Le développement graphique : les gribouillis et les premiers dessins.

Le personnel contribue à développer cette dimension en parlant avec les enfants, en les aidant à exprimer de mieux en mieux leurs besoins et leurs émotions, à poser des questions et à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire. Pour permettre à l'enfant de développer cette dimension, voici les moyens utilisés ainsi que des exemples d'activités :

- Favoriser l'acquisition de nouveaux mots de vocabulaire (nouveaux objets, illustrations, etc.).
- Organiser des jeux de langage, des exercices de narration et d'écoute (causerie).
- Organiser divers jeux où l'enfant doit faire appel à son sens créatif (mime, pièce de théâtre, jeux de rôle).
- Intégrer les chansons, les comptines et les histoires à l'intérieur des activités et des routines.
- Favoriser la manipulation des livres et des illustrations (visites à la bibliothèque, boîtes de lecture).

9.4. Domaine social et affectif

« Le jeune enfant est avant tout un être social qui se développe au contact des autres. Le développement social et affectif du jeune enfant s'appuie sur l'attachement qu'il ou elle a pu tisser avec ses parents et sur ses relations affectives significatives avec d'autres adultes qui en prennent soin » (PÉAPE, juin 2019, p. 153)

Est associé au développement social et affectif de l'enfant :

- Son tempérament : la capacité de s'adapter au changement, à la nouveauté, à son humeur, à s'autoréguler. L'éducatrice doit être capable de s'ajuster rapidement aux besoins de l'enfant ou de son groupe pour leur offrir un milieu de vie respectueux du tempérament de chacun.
- Le concept de soi : la perception de soi, la reconnaissance des caractéristiques propres et des différences, l'estime de soi ainsi que la confiance en soi composent le concept de soi. L'éducatrice doit utiliser le renforcement positif en soulignant par la parole, le regard ou les gestes, la réussite et les efforts fournis par l'enfant. Elle doit comprendre ses besoins et y répondre, elle doit lui offrir de l'aide pour réaliser ce qu'il n'est pas capable de faire seul.
- L'identité : l'identité et la manière dont l'enfant se perçoit et pourrait se décrire en réponse à la question qui es-tu? (Caractéristiques physiques, habiletés, préférences, traits personnels, famille, groupe au CPE, garçon ou fille, etc.). L'éducatrice, en utilisant des rituels dans son groupe, en donnant un espace à chaque enfant pour ranger ses choses personnelles et en donnant des responsabilités aux enfants contribue à créer un sentiment d'appartenance chez chaque enfant.
- Compétence émotionnelle : la principale fonction des émotions et de signaler aux autres et à l'enfant lui-même, s'il y a lieu, de modifier ou de maintenir le comportement adapté en vue d'atteindre un objectif donné (PÉAPE, juin 2019, p. 162). On parle de l'expression de la compréhension et de la régulation des émotions dans cette compétence. L'éducatrice doit être à l'écoute et sensible à ce que dit l'enfant et à ses besoins. Elle doit accueillir l'émotion et l'aider à nommer celle-ci, lui offrir la chance de chercher des solutions lors de conflits. L'éducatrice de la pouponnière doit refléter dans ses paroles les émotions des poupons ; elle doit amplifier ses expressions faciales et ajuster sa voix pour refléter ce que l'enfant vit.
- Compétences sociales : sont les habiletés que développe l'enfant pour lui permettre d'établir des relations satisfaisantes avec ses pairs et les adultes de son environnement (PÉAPE, juin 2019, p. 165). Cette compétence est composée de la conscience de l'autre, des règles de vie en société, des relations avec les amis, de résolution des conflits et des comportements prosociaux. L'éducatrice doit offrir des activités de collaboration, de partage; elle doit questionner et expliquer les divergences des attentes, elle doit favoriser les salutations à l'arrivée et au départ, les mots de politesse, le tour de parole, le respect du matériel et de l'environnement, l'entraide et le partage. Elle doit utiliser des règles et des consignes claires, concrètes et formulées positivement.

10. Les valeurs

Les valeurs se définissent à travers les convictions, les croyances, les idées et les principes moraux qui accompagnent les comportements. Au CPE, les valeurs principales véhiculées dans notre programme éducatif sont le respect de soi, des autres et de l'environnement, l'égalité entre les personnes, le partage, la collaboration, la résolution pacifique des conflits et la valorisation de la diversité.

10.1. Le respect de soi, des autres et de l'environnement

Sensibiliser l'enfant au respect de soi, des autres et de l'environnement à travers les activités appropriées et les moments de routine.

Exemple de moyens mis en place

- Laisser l'enfant s'exprimer dans le respect des autres, du matériel, les lieux et de l'environnement.
- Soutenir l'enfant dans la recherche de solutions qui respectent les autres.
- Respecter les différences.
- Respecter les consignes et les règles de vie.
- Offrir des activités en lien avec le respect de l'environnement (cueillette des ordures, fabrication de papier, utilisation de débarbouillette au lieu de papier, sensibilisation aux symboles de recyclage, compost dans le local, jardin, bac de récupération, etc.).
- Sensibiliser l'enfant à ce qui l'entoure afin qu'il puisse l'apprécier et le conserver (permettre à l'enfant d'avoir un espace à lui pour ranger ses effets personnels).

10.2. La collaboration

Inciter l'enfant à développer le sens de la coopération et de l'entraide.

Exemple de moyens mis en place

- Confier des responsabilités qui contribuent au bien-être du groupe et souligner son apport.
- Encourager l'enfant à prêter assistance à ses pairs.
- Donner deux choix à l'enfant.
- Aviser les enfants d'une activité, d'une transition à venir.

10.3. Le partage

Le partage englobe le partage du matériel, des idées, des conseils, des tâches et du pouvoir.

Exemple de moyens mis en place

- Faire plaisir à quelqu'un.
- Attendre son tour.
- Favoriser les jeux de collaboration.
- Lui montrer l'exemple et superviser le partage.
- La journée mensuelle « apporte ton jouet ».
- Rendre visite à des gens de la communauté.

10.4. L'égalité entre les personnes et la valorisation de la diversité

Exemple de moyens mis en place

- Offrir une chance égale à tous les enfants.
- Proposer des activités variées en ignorant les stéréotypes.
- Amener l'enfant à respecter la diversité, autant au niveau culturel que familial.

10.5. La résolution pacifique des conflits

Exemple de moyens mis en place

- Amener l'enfant à reconnaître et à nommer à l'autre son émotion.
- Prendre le temps de comprendre la situation en écoutant les enfants impliqués.
- Reformuler pour valider sa compréhension du problème.
- Proposer à l'enfant une solution, s'il n'en trouve pas lui-même.
- Lui apprendre à dire les choses au lieu d'utiliser des coups.

11. L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité

Afin de faciliter l'intégration d'un nouvel enfant, nous préconisons une entrée progressive selon la disponibilité du parent. Une bonne intégration aura un effet sur le sentiment de sécurité de l'enfant de même que sur son estime de soi. L'entrée progressive s'appuie sur la croyance que l'enfant a besoin de temps pour s'approprier son nouveau milieu et s'y sentir à l'aise.

11.1. Les moyens

- Première visite afin que l'enfant et les parents puissent rencontrer l'éducatrice, visiter le CPE et connaître les enfants du groupe.
- Accueil chaleureux de l'enfant et ses parents.
- Pictogramme représentant l'enfant dans son groupe d'appartenance.
- Repères familiaux, objets réconforts, photos de sa famille, doudou, toutou, à la disposition des enfants.
- Horaire imagé de la journée dans le but de rassurer.
- Coin calme à la disposition de l'enfant qui en ressent le besoin.
- Les éducatrices planifient également des activités qui amènent les enfants à découvrir leur milieu de vie. Ces activités sont limitées à l'environnement immédiat pour les enfants de moins de 18 mois. Cependant, les enfants de plus de 18 mois se déplacent vers différents pôles importants pour eux.

11.2. Les activités

Parmi les activités proposées, certaines visent la découverte de l'environnement (promenades dans le quartier, rallye à l'épicerie, visite à la bibliothèque, etc.), d'autres visent la rencontre avec des gens (visite aux personnes âgées, étudiants bénévoles de l'école secondaire, etc.).

11.3. Accueil des parents

Les parents sont invités à participer à la vie du CPE. L'implication comme administrateur est proposée à chaque assemblée générale. Il arrive aussi que la participation des parents soit sollicitée sur certains

comités. Occasionnellement, des formations sont offertes en soirée. Quand il y a un besoin, les parents peuvent accompagner les enfants lors de sorties. Enfin, plusieurs fêtes encouragent les rassemblements, comme une épiluchette, une cabane à sucre ou la fête des finissants.

11.4. Participation du CPE dans la communauté

Le CPE est présent dans sa communauté. Nous assurons une participation aux tables de concertation, à la Table famille régionale, au Regroupement des CPE. Nous participons également aux activités proposées par la ville, par la Commission scolaire des Découvreurs ainsi que par la Bibliothèque municipale (boîtes à lire). Des activités ponctuelles sont également privilégiées (collecte de jouets pour des causes humanitaires, activités de levée de fonds pour le Relais pour la vie, par exemple).

12. Les saines habitudes de vie

12.1. Manger sainement

L'importance de bien se nourrir fait partie d'une des valeurs que nous privilégions. Une alimentation saine favorise le bien-être général et aide à mieux s'épanouir. La sensibilisation à une bonne alimentation doit commencer dès le plus jeune âge.

Les menus élaborés sont conformes au guide alimentaire canadien. Ils sont placés sur le site Web du CPE à chaque saison. Le menu de la semaine est également affiché au babillard prévu à cette fin.

Ponctuellement, des menus spéciaux sont conçus lors de nos semaines thématiques ou rehaussent des événements spéciaux comme la Saint-Valentin, l'Halloween, la période de Noël, le temps des sucres, etc. Tout au long de l'année, la responsable en alimentation et le personnel éducateur mettent en place des projets dans le but de promouvoir de saines habitudes alimentaires auprès des enfants et des parents, comme la participation au défi 5/30, offrir des fruits aux parents, recette santé sur notre site internet...

L'éducatrice encourage les bonnes habitudes alimentaires. Elle encourage l'enfant à goûter, elle ne doit pas forcer, faire pression ou obliger l'enfant à terminer son assiette ou à terminer son verre de lait.

L'éducatrice offre de l'eau au repas et tout au long de la journée.

- L'éducatrice doit faire confiance à l'enfant et respecter sa capacité à déterminer la quantité de nourriture dont il a besoin.
- L'éducatrice peut inviter l'enfant à se servir seul ou bien elle le sert en validant au préalable son appétit. Cela est laissé à la discrétion de l'éducatrice qui est présente lors du repas et des collations.
- L'éducatrice ne doit pas réprimander un enfant lorsque celui-ci fait un dégât.
- L'éducatrice ne doit pas limiter les quantités de nourriture lors du repas, sauf s'il y a une entente avec les parents.
- L'éducatrice doit offrir un fruit à l'enfant même si celui-ci n'a pas mangé ou terminé son repas.
- Le climat lors des repas se doit d'être convivial et propice à la détente et favoriser les échanges.

12.2. Les repas

Les menus changent selon les saisons. Chaque saison comprend 4 menus hebdomadaires variés. Les menus sont affichés et ils sont aussi visibles sur le site du CPE.

Lors de situations d'allergies ou d'intolérance, le parent a l'obligation de fournir au CPE l'ordonnance médicale à cet effet. Pour la sécurité de l'enfant, le nom de l'enfant souffrant d'allergies alimentaires est

affiché dans la cuisine et dans les locaux où pourrait se retrouver cet enfant. Cet affichage comprend le nom de l'enfant, sa photo ainsi que la mention de l'allergie. Le parent doit nous remettre les photos de l'enfant lors de son arrivée au CPE. Si un enfant est astreint à une diète spéciale prescrite par un membre du Collège des médecins du Québec, le parent doit en aviser l'éducatrice responsable de l'enfant afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires. Le menu de l'enfant est alors ajusté en conséquence.

Pour les enfants de 18 mois et moins :

Le poupon mange selon l'horaire établi à la maison. À partir du moment où l'introduction des aliments est faite, le CPE fournit à l'enfant le repas (même en purée).

La préparation pour nourrisson est fournie par les parents; le lait (3,25 %) est fourni par le CPE.

Pour les enfants 18 mois — 5 ans :

Le repas complet est généralement servi vers 11h30. Deux collations sont servies; l'une en avant-midi et l'autre, en après-midi.

12.3. Bouger

Au CPE des Belles-Rivières, toutes les occasions d'aller jouer dehors et de profiter d'espaces permettant le jeu actif (terrain de soccer, boisé, aire de jeux) sont favorisées. L'environnement extérieur est enrichissant et stimulant par son aménagement, par sa végétation, par la présence de la vie (oiseaux, chenilles, papillons) et par les sons qu'on y entend (avions, chant des oiseaux). On y applique le programme éducatif tout comme à l'intérieur. On y pratique des activités libres ou dirigées et on offre un choix d'ateliers aux enfants. Par temps moins clément, une salle de motricité est disponible où les enfants, accompagnés par les éducatrices, peuvent laisser libre cours à leur imagination pour inventer une course à obstacles, un trajet moteur, une piste de danse, etc. Les enfants sont également initiés à la relaxation et à la concentration à travers des activités de yoga pour enfants, par exemple.

Enfin, une entente avec la ville de L'Ancienne-Lorette nous permet d'offrir aux enfants de 18 mois à 5 ans des périodes d'activités en gymnase et en piscine.

12.4. Des dents saines

Les éducatrices initient les enfants au brossage des dents après les repas. Les plus petits font l'apprentissage de bien manier la brosse à dents à l'eau claire. D'ailleurs, le CPE fournit les brosses à dents et les remplace 4 fois dans l'année. L'ajout de la pâte à dents arrive un peu plus tard lorsque l'enfant a vieilli.

12.5. Prévention et hygiène

Afin de prévenir les risques de propagation des infections, nous encourageons fortement le lavage des mains, car elles sont les principales responsables de la transmission des infections. Cette mesure doit s'appliquer avant de manger, après être allé à la salle de bain, après s'être mouché.

Toujours dans l'optique de la prévention des infections, des jouets sont désinfectés quotidiennement. La personne responsable de l'entretien apporte aussi une attention particulière à la prévention des infections à travers ses tâches régulières. L'acquisition de bonnes habitudes d'hygiène est une préoccupation pour notre CPE et c'est pourquoi une place importante lui est réservée dans l'horaire quotidien.

L'entraînement à la propreté des tout-petits ne sera pas amorcé au CPE, mais supporté s'il est entrepris à la maison.

13. L'horaire-type d'une journée

13.1. ... à l'installation des Belles-Rivières - dyades

7 h	à 9 h	accueil des enfants activités libres : casse-tête, dessins, jeux de table, etc.
9 h	à 9 h 30	routine d'hygiène et collation
9 h 30	à 11 h 15	habillage et jeux extérieurs et/ou période d'ateliers et/ou activité de groupe et/ou activité de dyade
11 h 15	à 12 h	routine d'hygiène et dîner
12 h	à 12 h 30	jeux libres
12 h 30	à 15 h	conte, sieste ou relaxation
15 h	à 15 h 30	routine d'hygiène et collation
15 h 30	à 17 h	jeux libres, activités dirigées ou jeux extérieurs
17 h	à 18 h	regroupement dans la salle multifonctionnelle ou dans un local

13.2. ... à l'installation des Belles-Rivières - pouponnière

7 h	à 7h45	accueil des enfants dans la grande salle
7h45	à 9 h	jeux libre
9 h	à 9 h 45	routine d'hygiène et collation, changement de couches
9 h 45	à 11 h 15	habillage et jeux extérieurs et/ou activités Sieste au besoin
11 h 30	à 12 h	routine d'hygiène et dîner
12 h15	à 12 h 45	jeux libres, changement de couches
12 h 45	à 13 h	Lait et préparation à la sieste
13 h	à 15 h	sieste (varie en fonction de l'enfant)
15 h	à 15 h 30	routine d'hygiène et collation, changement de couche
15 h 30	à 17 h	jeux libres ou jeux extérieurs
17 h	à 18 h	regroupement dans la salle multifonctionnelle ou dehors

Les heures des routines de la journée peuvent différer selon la température, l'humeur, l'intérêt des enfants ainsi que par la dynamique du groupe.

13.3. ... à l'installation au Petit Poucet

7 h	Accueil dans le local d'ouverture et de fermeture Activités libres
9 h 15	Routine d'hygiène et collation
9 h 30	Ateliers, activités semi-dirigées ou activités dirigées

- 10 h 15 Sortie extérieure
Ateliers, activités semi-dirigées ou activités dirigées
- 11 h Entrée de l'extérieur, hygiène, préparation au dîner
- 11 h 30 Dîner
- 12 h Hygiène : brossage des dents, changements de couches
- 12 h 45 Détente ou sieste
- 14 h 15 Réveil progressif
- 15 h Routine d'hygiène et collation
- 15 h 20 Ateliers, activités semi-dirigées ou activités dirigées
- 15 h 45 Sortie extérieure
Ateliers, activités semi-dirigées ou activités dirigées
- 16 h Rassemblement dans le local d'ouverture et de fermeture
Activités libres
- 18 h Fermeture

14. Le fonctionnement général

14.1. Le déroulement de l'accueil à l'installation des Belles-Rivières

Lors de l'ouverture du CPE, les enfants sont accueillis par l'éducatrice de la pouponnière dans la salle multifonctionnelle. En saison favorable, l'accueil se fait à l'extérieur. Une éducatrice est présente pour les recevoir; les enfants sont alors en période de jeux libres, l'encadrement est indirect, certains jeux sont accessibles et les éducatrices doivent favoriser leur participation. À l'arrivée comme au départ, nous favorisons la communication entre le parent et l'éducatrice afin d'assurer un suivi CPE-maison. Il est possible pour le parent de transmettre une communication écrite à l'éducatrice responsable de l'enfant lors de l'absence de celle-ci.

14.2. Le déroulement de l'accueil à l'installation au Petit Poucet

❖ De 7 h à 7 h 45*

Une éducatrice accueille les enfants dans le local désigné pour l'arrivée et le départ de l'installation, où des jeux libres sont à leur disposition. L'accueil se veut chaleureux et personnalisé pour chaque enfant. Le parent aide son enfant à se dévêtir, le reconduit dans le local désigné pour l'arrivée et le départ et s'assure que l'éducatrice responsable sait que son enfant est arrivé.

❖ De 7 h 45 à 8 h 15*

Deux locaux sont désignés pour l'arrivée et le départ, où des jeux libres sont disponibles. Le parent s'adresse à une éducatrice pour connaître le local où reconduire son enfant et s'assure que l'éducatrice responsable sait que son enfant est arrivé.

❖ De 8 h 15 à 8 h 45*

Trois locaux sont désignés pour l'arrivée et le départ où des jeux libres sont disponibles. Le parent s'adresse à une éducatrice pour connaître le local où reconduire son enfant et s'assure que l'éducatrice responsable sait que son enfant est arrivé.

❖ À partir de 8 h 45*

Le parent reconduit son enfant dans son local respectif où son éducatrice l'attend et s'assure que l'éducatrice responsable sait que son enfant est arrivé.

* Lors de la période estivale, l'arrivée et le départ de l'installation peuvent se faire à l'extérieur.

14.3. Les changements de couches

Les couches jetables sont fournies par les parents et les changements de couches se font au besoin.

Les matelas, servant aux changements de couches, sont nettoyés avant et après chaque utilisation. L'éducatrice utilise des gants jetables lors de changement de couche, et cela, afin de réduire au minimum les risques de contagion.

14.4. L'habillage

Cette activité de routine se déroule dans le vestiaire; chaque enfant a une case identifiée à son nom et un espace pour s'asseoir est mis à sa disposition. Un sac à souliers est mis à la disposition des parents afin de ranger les chaussures de leur enfant au moment du départ.

Pour la sécurité des enfants, les courses et les bousculades sont à éviter. L'éducatrice valorise l'effort de l'enfant à s'habiller afin d'avoir une participation de tous les enfants et ainsi accroître son autonomie. À l'accueil et au départ, cette activité est sous la responsabilité du parent.

14.5. Les jeux extérieurs

Tous les jours, si la température le permet, les enfants incluant les poupons vont jouer à l'extérieur. Les éducatrices sont toujours présentes avec eux.

14.6. Détente ou sieste

Une période de détente quotidienne est prévue pour tous les enfants. La détente permet de répondre aux besoins physiques des enfants, elle favorise la bonne concentration de l'enfant et aussi son apprentissage. Cette activité permet de refaire le plein d'énergie et elle amène l'enfant à apprendre à relaxer.

Pour les poupons :

Le temps et le déroulement des siestes s'effectuent selon les besoins du poupon en respectant les habitudes de vie à la maison. Les siestes se font dans l'aire de repos où chaque poupon y retrouve sa couchette et sa literie.

Pour les 18 mois – 5 ans :

Un moment de repos est prévu en après-midi. La sieste ou la relaxation se fait à tous les jours dans le local de l'enfant. Cette routine se déroule sous la surveillance d'une éducatrice. Le CPE fournit les matelas ainsi que la literie pour la sieste. Celle-ci est entretenue par le CPE. L'éducatrice amène les enfants au calme en leur proposant un moment de lecture ou encore l'écoute de musique de relaxation. Ils peuvent dormir ou non, pourvu que le calme soit respecté. La durée de la détente varie selon le groupe d'âge et le moment de l'année.

15. Les partenaires

- Commission scolaire des Découvreurs
- Centre de santé et de service sociaux de la Vieille-Capitale « Point de service de L’Ancienne-Lorette »
- Centre régional de développement intellectuel
- Institut régional de développement physique de Québec
- Direction de la protection de la jeunesse
- Collèges d’enseignement
- Regroupement des centres de la petite enfance
- Conseil québécois des centres de la petite enfance
- Les centres de la petite enfance du territoire Ville de L’Ancienne-Lorette
- Pompiers de la caserne Jules-Vernes
- Policiers de la Ville de Québec
- Société de transport des ambulanciers du Québec
- La résidence Manoir des Pins
- Marchés d’alimentation du milieu
- Bureau de poste du quartier

16. Les ressources physiques du milieu

- Aqua-Gym Élise Marcotte
- Complexe sportif L’Ancienne-Lorette
- Bibliothèque Marie-Victorin
- Terrain de soccer et patinoire extérieure
- Parc de la Rivière
- Base de plein air de Sainte-Foy

17. Les ressources physiques du Centre

- Salle multifonctionnelle
- Bibliothèque
- Cuisines
- Cours extérieures : aires de jeux et potager